

**ECHO DU JUBILE**

Notre collaborateur, Ladébauche, lisait l'autre jour à un vieil habitant des extraits des discours ultra-loyalistes faits au nom du peuple canadien à Londres par le Premier ministre ; il lui a donné son opinion sur la valeur de ces protestations et a en même temps laissé aussi entrevoir un peu la raison de la froideur, au moins apparente, de nos compatriotes de la campagne à l'endroit de Notre Gracieuse Souveraine pendant les fêtes Jubilaires.

Commentant les déclarations à tendances impérialistes et ultra-loyalistes de M. Laurier, le bonhomme s'est écrié avec autant d'indignation que de conviction et de sincérité :

"Ça c'est guinque pour licher la Reine... Si M. Laurier voulait que les Canayens seillent si portés, pi si chauds pour elle dans le jubilé, fallait pas qu'y remette des tasques sù la boisson... Pendant qu'y est avec la Reine, elle devrait ben gui défende de retasquer le whiskey, pi y dire de les ôter toutes les tasques là-dessus ;... Ça serait ben mieux... M. Laurier y s'en sacre... lui asseurre y est dans les vieux pays iousse qui font toute la boisson cachetée, pi son gouvernement qui est par icitte, qui boué comme un trou à nos dé pens — poure rien — pi tasque la boisson ; tasque la boisson !... pi nous autres, quand on n'a besoin y a pas moyen d'en rejoindre... Vous savez ça comme moé..."

— Mon cher, quand je me suis marié, j'adorais ma femme ; je crois que je l'aurais mangée...

— Et maintenant ?

— Je regrette de ne pas l'avoir fait.



— M'sieu.

— Madame...

— Monsieur ne vient pas de me dire : *psst* ?

— Moi ?... jamais de la vie !... pour quoi faire ?

— Tiens ! pour m'offrir à souper au P'tit Windsor, la meilleure place à Montréal pour prendre un bon repas et se rafraichir. Au coin de la Côte St Lambert et St Jacques.

**DE PLUS FORT EN PLUS FORT**

Deux commis-voyageurs en coffres-forts se trouvaient à table d'hôte dans une auberge de campagne ; tous deux étaient Marseillais et ne cessaient de dialoguer, avec l'accent bien connu, d'un bout à l'autre de la table. Ayant mis la conversation sur l'article qu'ils étaient chargés de placer, l'un dit : — Mon cer, mon coffre-fort est si bien établi qu'il résiste à l'expérience suivante : ze prends deux pizeons, ze les enferme dedans et z'allume dessous un grand feu que z'entretiens pendant douze heures, z'ouvre mon coffre fort et mes pizeons s'envolent, mon bon.

Après une minute de réflexion, l'autre Marseillais lui répond : — Et moi, mon cer, mon coffre-fort est si solide que ze prends un coq, ze le mets dedans et z'allume dessous un feu ardent ; z'entretiens ce feu ardent pendant vingt quatre heures, z'ouvre mon coffre et ze trouve mon coq...

— Eh bien, dit tout le monde, comment le trouvez-vous ?

— Zelé, mon cer, il était zelé ! — Et par un jeu expressif de physionomie il exprima toute la supériorité qu'il se trouvait sur son concurrent.

On prend les gens par les paroles et les bêtes par les cornes.

— Tiens, Nini tu vois bien ce bossu !

— Oui, eh bien ?

— Eh bien ! il fait son droit !

**CONSCIENCIEUX**

Le monsieur (après avoir mis son chapeau et ses gants). — Et maintenant je vais au club... mais halte... avant de partir encore un baiser à ma femme... d'abord le devoir, le plaisir après.

**Où prendre la Fraicheur**

A tous ceux qui disent : " Mon Dieu qu'il fait chaud " LE CANARD répond : Faites comme moi ; allez vous rafraichir à l'Hôtel Laval, rue Ste-Catherine, coin Sanguinet.

Il n'y a pas une place fraîche comme celle là pour prendre un bon verre de lager, ou un excellent repas, à tout heure du jour et de la nuit.

Un sergent du " sixty-fifth " avait été grièvement blessé dans un combat à la " French Butte. " Il était étendu à terre et, près de lui, un malheureux soldat, grièvement blessé aussi, poussa un terrible hurlement de douleur.

— Veux-tu te taire, lui cria le sergent ; crois-tu donc qu'il n'y a que toi de tué ?

Boulevard St-Lambert



**Circonstances Atténuantes**

Le juge. — Vous êtes accusé d'avoir battu cet homme. Reconnaissez-vous le fait.

Le prévenu. — Oui, monsieur le président, je l'avoue. Mais il y a des circonstances atténuantes.

Le juge. — Lesquelles ?

Le prévenu. — Cet homme m'a posé la question suivante : " Si une poule et demie pondent un œuf et demi en un jour et demi, combien d'œufs pondront deux poules et trois quarts en dix sept jours et demi ? "

Le juge. — C'est bien ; prévenu vous êtes acquitté.

Paul (que Berthe vient d'accepter pour fiancé). — Qu'y a-t-il de plus doux qu'un baiser ?

Berthe (rougissante, dans un murmure). — Deux !

Un médecin très occupé.

Durant (rencontrant son médecin dans la rue). — Docteur j'ai à vous faire une communication très importante, mais il faudrait que nous puissions être seuls pendant une heure et sans crainte d'être dérangés. Quand pourrais je vous voir dans ces conditions.

Le docteur. — Demain si vous voulez, pendant ma consultation.

**Exhibition Provinciale MONTREAL**

**Du 19 au 28 Aout 1897 \$17,000 EN PRIX**

**Grande Collection d'Animaux**

Chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs, volailles. Prix spéciaux pour les animaux de race canadienne. Splend de exposition horticole. Instruments aratoires et produits laitiers.

Concerts le jour et le soir.

Ouurse en balons pour le championnat du monde, entre le professeur Leo. Stevens et le professeur Charles Lestranges, aréonantes.

Les plus grande réunion d'amusements qui ait jamais eu lieu au Canada.

Rêve d'une nuit d'été, Féerie en plein jour. Le plus grand déploiement de merveilles électriques qu'on ait vu à Montréal.

Excursions à prix réduits sur tous les chemins de fer.

Portes ouvertes jusqu'à 10.30 p.m.

Admission - 25 cts

Pour la liste des prix et tous renseignements s'adresser à S. O. SSEVENSON, Gérant et Secrétaire, Montréal.

Boulevard St-Lambert

**AUX MARCHANDS LIBRES**

Aux Consommateurs et Connaisseurs !

**CIGARETTES et CIGARES**

**CHAMBERLAIN et LAFAYETTE**

Guerre aux Monopolours

J. M. FORTIER, Montréal

**A VENDRE**

— UNE —

**BELLE**

**FOURNAISE**

pour passage, avec tuyaux.

AUSSI

**DEUX FOURNAISES**

pour boutique, avec tuyaux.

Le tout sera vendu à bon marché pour argent comptant.

S'adresser à

**A. P. PIGEON, 1798 Ste-Catherine**

**A LOUER**

**AU No 1786**

**RUE STE-CATHERINE**

Entre les Rues Sanguinet et Ste-Elisabeth,

**UN MAGASIN**

20 x 35

**Un Arrière Magasin**

45 x 15

à deux étages.

Ferait très bien pour un atelier de peintre.

UNE ÉCURIE de trois places, avec cour, hangars, et entrée par la ruelle.

Peut être loué en bloc ou séparément.

S'adresser à

**A. P. PIGEON,**

1798 Rue Ste-Catherine